

# **Inscriptions Scolaires pour l'année 2019/2020**

Uniquement pour les nouvelles demandes d'inscription

Les inscriptions scolaires sont déjà ouvertes en mairie. La démarche s'effectue en deux temps :

- dépôt de la demande d'inscription en mairie
- demande d'admission auprès de la directrice de l'école.

Les admissions pourront se faire à l'école aux dates et horaires suivants **uniquement sur rendez-vous** :

**Lundi 27 mai 2019 de 16h45 à 18h00**

**Mardi 4 juin 2019 de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30**

**Jeudi 6 juin 2019 de 16h45 à 18h00**

**vendredi 7 juin 2019 de 16h45 à 18h00**

**Mardi 11 juin 2019 de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.**

**Veillez prendre rendez-vous en appelant l'école au 05.61.87.91.34** et laissez un message avec vos coordonnées afin que je puisse vous rappeler ou par le biais du cahier de liaison d'un enfant déjà scolarisé dans l'école.

## **Aucune admission n'aura lieu sans rendez-vous.**

Cette démarche concerne les enfants de trois ans nés en 2016 entrant en petite section de maternelle et les nouveaux élèves arrivant à Capens, déjà scolarisés ou non dans une autre commune en 2018/2019.

Pièces à fournir

### **Pour la mairie :**

- La demande et la fiche d'inscription (à retirer en mairie)
- 

### **Pour L'école :**

- le livret de famille ou la photocopie des pages concernant les parents et l'enfant
- le carnet de santé de l'enfant ou la photocopie des pages de vaccinations
- le certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés.
- 4 photos d'identité

**Pour information, l'adaptation pour les enfants de petite section aura lieu du**  
**Lundi 17 juin au vendredi 21 juin 2019**

Mme GALISSIER  
Directrice de l'école de CAPENS